



L'autre pays des pâtes

Le développement durable chez ALPINA Savoie

L'éthique est une des valeurs fortes d'ALPINA Savoie depuis sa création en 1844. Au fil des années, l'entreprise a mis en place plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable. C'est pourquoi en 2003, la société a souhaité officialiser son engagement en signant le Pacte Mondial de l'ONU.

Cette déclaration est à l'origine de la mise en place d'une démarche construite pour que le développement de l'entreprise s'inscrive dans une voie durable.

La première étape de cette démarche a été une réflexion sur l'entreprise et ses valeurs afin de définir au mieux les impacts induits par l'activité et les points d'amélioration potentielle.

Aujourd'hui, le développement durable est au cœur de la stratégie de l'entreprise ; il fait partie des considérations lors des démarches de réflexion tant sur le business plan à moyen terme que pour le budget annuel. Au quotidien, l'engagement se traduit par une organisation et des interlocuteurs dédiés autant que par une information et une mobilisation de l'ensemble des salariés.

Pour progresser chaque année, ALPINA Savoie définit des priorités parmi les champs d'action possibles, c'est ainsi que deux thèmes principaux ont été retenus pour 2006.

En 2007, les projets concernant ces deux axes ont été poursuivis. La priorité d'ALPINA Savoie pour cette année était d'effectuer un bilan de la démarche mise en place depuis 2004.

L'épanouissement des individus

ALPINA Savoie est attachée à l'implication, la valorisation et au respect des individus

Entrepreneurs et responsables

Susciter, accompagner, assumer l'initiative individuelle au bénéfice des intérêts de l'entreprise en encourageant : le sens de l'effort – l'appréciation du risque – le défi – la liberté – la solidarité

La compréhension de nos clients

Notre performance passe par la proximité avec nos clients, particulièrement par la réponse à leurs attentes implicites et explicites.

La transparence et l'exemplarité

L'exemplarité du comportement individuel doit susciter l'adhésion et la confiance de tous dans le respect de l'éthique de l'entreprise

L'information, la communication doivent permettre une compréhension claire et partagée par chacun de l'ensemble des activités de l'entreprise

La création de valeurs

Toutes les actions doivent tendre vers l'enrichissement du patrimoine ALPINA Savoie et sa pérennité



2006-2007 : Actions et avancées

Le premier levier d'action retenu pour 2006 correspond à la reconnaissance du personnel. Le second concerne l'étude et le traitement des rejets.

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

La reconnaissance du personnel est liée à la sphère sociale. Parmi les valeurs d'ALPINA Savoie, elle constitue un ancrage fort de l'épanouissement du personnel.

Pour avancer dans ce domaine, l'entreprise a sélectionné 3 axes de travail : la formation externe, les responsabilités individuelles et la validation des acquis de l'expérience.

Formation externe

Pour maintenir le niveau d'employabilité de ses collaborateurs et pour qu'ils restent toujours performants, ALPINA Savoie consacre chaque année en moyenne 1.5% de la masse salariale à la formation externe.

Pour s'adapter au mieux aux besoins des ses collaborateurs, l'entreprise a mis en place une procédure d'évaluation en deux étapes. Un questionnaire est rempli immédiatement après la formation et un second quelques mois plus tard.

Progressivement, cette mesure permettra à ALPINA Savoie de mesurer l'intérêt et l'impact des formations suivies et également d'évaluer la qualité des organismes formateurs.



Responsabilités individuelles

Pour que son organisation soit la plus efficace possible et pour que chacun y trouve sa place, ALPINA Savoie a souhaité clarifier les domaines de responsabilités individuelles. Ce plan d'action se traduit par la définition d'une fiche pour chaque poste détaillant les missions et responsabilités associées.

Ainsi, 100% du personnel de fabrication possède aujourd'hui une fiche de poste, au même titre que le personnel d'encadrement ainsi que tous les nouveaux entrants en CDI.

Validation des acquis de l'expérience

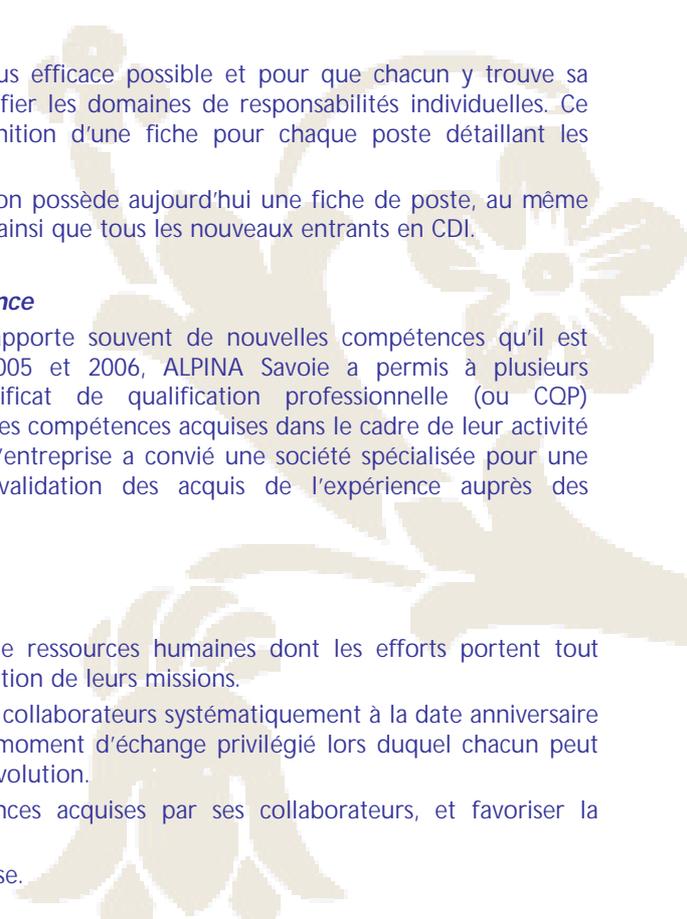
L'expérience acquise en entreprise apporte souvent de nouvelles compétences qu'il est difficile de faire reconnaître. En 2005 et 2006, ALPINA Savoie a permis à plusieurs collaborateurs de passer un certificat de qualification professionnelle (ou CQP) correspondant à un diplôme validant les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle. Pour aller plus loin, l'entreprise a convié une société spécialisée pour une présentation de la démarche de validation des acquis de l'expérience auprès des représentants du personnel.

Ces 3 projets prioritaires s'inscrivent dans le cadre d'une politique de ressources humaines dont les efforts portent tout particulièrement sur l'écoute et la valorisation du personnel et de l'exécution de leurs missions.

C'est ainsi que les responsables de service sont invités à rencontrer leurs collaborateurs systématiquement à la date anniversaire de leur entrée dans l'entreprise. Cet entretien individuel constitue un moment d'échange privilégié lors duquel chacun peut s'exprimer sur l'organisation, les missions confiées et les perspectives d'évolution.

ALPINA Savoie souhaite également valoriser au mieux les compétences acquises par ses collaborateurs, et favoriser la promotion interne à chaque occasion.

L'épanouissement du personnel reste ainsi une des priorités de l'entreprise.





ETUDE ET TRAITEMENT DES REJETS

En tant qu'entrepreneur responsable, l'impact de l'activité d'ALPINA Savoie est une des préoccupations majeures de l'entreprise sur le plan de l'environnement. C'est pourquoi, plusieurs projets ont été menés afin d'étudier les différentes sources de rejets et, si possible, de les réduire.

Son pour le chauffage urbain

Tous les produits d'ALPINA Savoie sont séchés à la vapeur. Jusqu'en 2005, cette vapeur était générée par des chaudières au gaz. L'entreprise a décidé de les supprimer pour adopter une solution plus respectueuse de l'environnement et plus conforme à sa démarche de développement durable.

Désormais, elle collabore avec la Société Chambérienne de Distribution de Chaleur*, chargée du chauffage urbain, dont les installations sont voisines (400 m). C'est une véritable innovation car cette société peut désormais vendre ses services à une entreprise privée. De nouvelles gaines techniques conduisent la chaleur jusqu'aux installations d'ALPINA Savoie et lui permettent de fabriquer sa vapeur.

Pour aller plus loin, l'entreprise projette aussi d'acheminer le sous-produit issu de l'écrasement du blé (le son) vers l'une de leurs chaudières (en cours de conception) au moyen d'un transport pneumatique. But de l'opération : valoriser ce sous-produit différemment en contribuant à créer la vapeur nécessaire au séchage de nos produits.

De plus, l'usine d'incinération d'ordures ménagères de la métropole est aussi très proche et se modernise : plus puissante, elle respecte les normes environnementales et peut récupérer l'énergie issue de la combustion. Elle alimentera la société de chaleur et donc les installations d'ALPINA Savoie en vapeur. Deux combustibles renouvelables pour la société de chaleur : le son du moulin ALPINA Savoie et les ordures ménagères ; un vrai triangle vertueux !

Les sons de blé ne transiteront plus par camion (à ce jour 12 000 T/an évacuées - en tant qu'aliment pour bétail - par transport routier), réduisant encore les dégagements de CO₂.

La société de chaleur a financé ces travaux car ALPINA Savoie s'est engagée durablement, pour 15 ans, à ses côtés. Grâce à la chaleur fournie à ALPINA Savoie, dont les besoins sont permanents, elle pourra lisser sa production sur toute l'année. Au final, les citoyens de Chambéry feront aussi des économies car la Société Chambérienne de Distribution de Chaleur va ainsi bénéficier d'un dispositif fiscal avantageux pour le consommateur.



Nettoyage des abords du site et traitement des DIB et déchets carton-plastique

Réduire les impacts de l'activité de l'entreprise, c'est aussi s'intégrer au mieux à son environnement d'un point de vue visuel. Ainsi, ALPINA Savoie a souhaité aménager les abords de ses sites industriels. Plusieurs mesures ont permis d'améliorer l'impact visuel, les émissions de CO₂ et elles ont eu également un bénéfice social.

Afin de réduire les pollutions visuelles, l'entreprise a regroupé l'ensemble des déchets non triés ou DIB* dans une benne de collecte et la capacité de ce stockage temporaire a été augmentée. Dans le même temps, la société s'est équipée d'un compacteur pour les déchets de cartons et plastiques. Ces deux mesures ont permis de réduire le nombre d'enlèvements hebdomadaires d'un tiers : 4 camions au lieu de 6. Il s'agit donc à nouveau d'une action favorisant la réduction des émissions de CO₂.

De plus, ALPINA Savoie bénéficie d'espaces verts aux abords de ses sites et pour les entretenir, la société a recours à un Centre d'aide par le travail*. Le nettoyage et la tonte pris en charge permettent de conserver un environnement visuel agréable et ALPINA Savoie contribue ainsi à l'insertion par le travail de personnes en difficulté.

Réduction de l'épaisseur des emballages

Les emballages constituent une source importante de pollution. Afin de réduire l'impact de son activité, ALPINA Savoie étudie le conditionnement de chaque produit. Dans ce cadre, une grande part des cartons de regroupement utilisés dans le transport sont issus de matériau recyclé. Progressivement, l'entreprise tente de réduire l'épaisseur des sachets et étuis. C'est ainsi que les crozets et les taillerins ont vu le poids de leur emballage baisser respectivement de 10% et de 20%.

Depuis longtemps, le respect de l'environnement fait partie des éléments pris en considération par ALPINA Savoie. C'est pourquoi la société s'est engagée à maintenir cette priorité dans la gestion de son activité. Après le management de la qualité et la norme ISO 9001, le système de management environnemental d'ALPINA Savoie a été reconnu avec une certification ISO 14001 en juin 2007. Cela s'inscrit dans le prolongement de la valeur ALPINA Savoie : « Entrepreneurs et responsables » et également des principes 7, 8 et 9 du Pacte Mondial de l'ONU.



2007 : BILAN DE LA DEMARCHE et PARTAGE

Audit IMS

Après plusieurs années d'engagement officiel, ALPINA Savoie a souhaité prendre du recul sur sa démarche. Dans ce cadre, elle a fait appel à l'association d'entreprises IMS* pour un diagnostic objectif. Ce point à date constitue une étape-clé pour l'entreprise car il a permis de mettre en relief les avancées obtenues depuis le début de la démarche et également les points d'amélioration. Cette vision extérieure à l'entreprise constitue donc un soutien important pour définir les priorités à venir et pour que la démarche d'entreprise reste productive.

Echanges sur le développement durable

Depuis de nombreuses années, les représentants d'ALPINA Savoie participent à des groupes de travail liés à l'activité de l'entreprise : agro-alimentaire, grande distribution, ... Depuis 2007, la société a ajouté le développement durable aux thèmes déjà abordés. Ainsi, l'entreprise participe à un atelier dédié au sein de la FEEF* ou encore à la CCI* de Savoie. Cela permet aux représentants d'échanger sur les bonnes pratiques et parfois d'avancer plus rapidement.

Afin de motiver d'autres entreprises et de susciter de nouveaux engagements, ALPINA Savoie présente également sa démarche à la demande d'organismes tels le CIRIDD*.



Depuis 2003, ALPINA Savoie a souhaité inscrire son développement dans une voie durable.

Le 12 décembre 2007, le magazine professionnel LSA lui a décerné le prix de l'innovation Développement Durable pour l'ensemble de sa démarche ; une belle reconnaissance des efforts mis en œuvre depuis plusieurs années et une nouvelle source de motivation pour tous les salariés.

En 2008, l'entreprise poursuivra dans ce sens en cohérence avec les principes du Pacte Mondial de l'ONU, les valeurs de l'entreprise ainsi que les 36 objectifs définis au début de la démarche.

* SCDC : société chambérienne de distribution de chaleur

* DIB : déchets industriels banalisés

* CAT : centre d'aide par le travail

* QSE : qualité sécurité environnement

* IMS : institut du mécénat et de la solidarité

* FEEF : fédération des entreprises et entrepreneurs de France

* CCI : chambre de commerce et d'industrie

* CIRIDD : Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable

ALPINA Savoie

209 rue Aristide Bergès

BP 9417

73094 CHAMBERY cedex 9

Tél. : 04.79.68.54.00

Fax : 04.97.96.34.94

Email : alpina@alpina-savoie.com

Web : www.alpina-savoie.com